

Programme de formation PERMIS B (en AAC):

Véhicules de tourisme de 3 500 kgs maximum de PTAC et de 9 places assises maximum

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicules, effectuer les vérifications intérieures et extérieures, avoir des notions de premiers secours.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé(e).
- Passer les virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

FORMATION

Durée : 1 an minimum avec 3000 km minimum.

Evaluation initiale pour déterminer le nombre d'heures moyen (20 heures minimum obligatoire).

Rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures avec l'accompagnateur.

1er Rdv pédagogique (3 heures) (1000 km environ).

2ème Rdv pédagogique (3 heures) (3000 km environ).

Rythme : discontinu par séquences d'une ou deux heures

Objectifs : être capable de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Public concerné :

- Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B dans le cadre de l'apprentissage par la filière conduite accompagnée.

Pré-requis :

- Être âgé de 15 ans minimum.
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec la conduite.

Matériel requis :

-

Moyens pédagogiques :

- Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- Véhicules de catégorie B.
- Zones de circulations adaptées aux compétences 1-2-3-4
- Livret de conduite et fiche de suivi
- Guide pratique de l'accompagnateur (remis au Rdv préalable)

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en en circulation.
- Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- Titulaires BEPECASER ou TP ECSR

Validation :

- Attestation de formation.
- Délivrance du permis de conduire de la catégorie B (après réussite aux examens).
- Possibilité de passer l'examen pratique à partir de 17 ans 1/2 (sous conditions).

Suivi et évaluation de l'action :

- Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

AUTO ECOLE DU MARENSIN

354, Rue de la gare-40140 MAGESCQ

Tel. 05 58 57 43 95 / 06 75 48 01 59

Mail : autocoledumarensin@gmail.com

Siret : 81363653700017 • Code APE 8553Z

Agrément N° E1504000090

